



Le Courgisien

Journal de Courgis
Edition Janvier 2016

Madame, Monsieur,

Tout d'abord, permettez-moi de vous présenter mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année. Qu'elle vous apporte bonheur et réussite, à vous ainsi qu'à vos proches.

L'actualité de la fin d'année a été noire : attentats du 13 novembre à Paris, crise des migrants, guerre en Syrie, montée des intégrismes et des extrémismes, réchauffement climatique... Tout ceci laisse entrevoir de grands bouleversements pour 2016 et les années à venir.

Cependant, à Courgis, à notre échelle, nous devons tout mettre en œuvre pour que les changements de demain nous affectent le moins possible. Travaillons pour rendre chaque jour plus radieux, profitons des bons moments avec notre famille ou nos amis, écoutons nos voisins et ne nous laissons pas envahir par la morosité ambiante. Cela ne signifie pas que nous devons fermer les yeux sur la réalité. Bien au contraire. Mais si chaque citoyen essaie de voir la vie de manière positive et fait l'effort d'être plus attentif envers son entourage, les choses vont changer de façon positive.

Avec le Conseil Municipal, nous faisons en sorte que votre quotidien soit le meilleur possible et cherchons chaque jour à améliorer les infrastructures du village et à vous apporter toujours plus de service. Les deuxième et troisième tranches des travaux d'enfouissement des lignes électriques viennent de s'achever, l'aménagement des abords du lavoir prend forme et le jardin du souvenir va voir le jour dans un espace dédié au cimetière du village.

D'autres actions ont également été menées ces derniers mois : travaux de rafraîchissement à la salle des fêtes, réfection des chemins ayant le plus souffert des intempéries, et nous allons poursuivre en ce sens. Car c'est ainsi que nous concevons la gestion du budget communal : des projets utiles et qui profitent au plus grand nombre.

Je vous donne rendez-vous le 8 janvier à 19 heures à la salle des fêtes pour vous présenter mes vœux et je vous invite à venir nombreux pour partager cet instant tous ensemble et déguster la galette des rois confectionnée par Régis Viteaux.

Le Maire

Alain DUPRE

LES TRAVAUX

Entretien des chemins



Suite aux violents orages de la fin d'été et notamment celui du 1^{er} Septembre où la grêle est tombée en abondance, la Mairie a loué une pelleteuse et Stéphane a pu creuser les fossés des chemins avec l'aide de Régis et de viticulteurs.

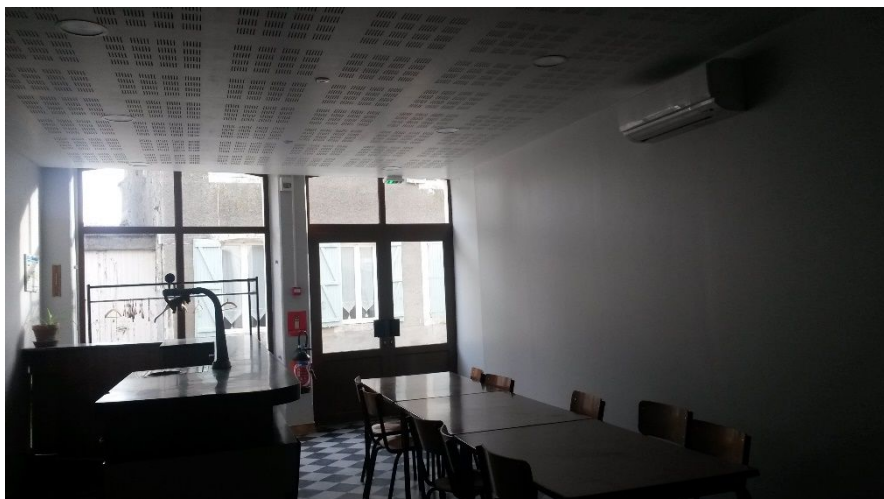
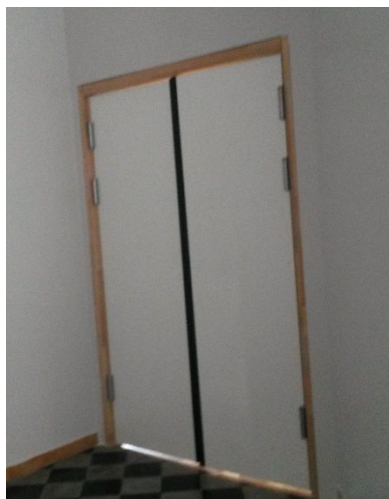
Chemin de la Fontaine au pot

En fin d'année, le chemin de la Fontaine au Pot a été bitumé par l'entreprise Mansanti pour le rendre plus praticable à tous les véhicules et aux piétons.



Salle des fêtes

Comme chaque année la commune effectue des travaux afin d'améliorer les installations de la Salle des Fêtes. La salle du bar a été isolée, une porte coupe-feu a été installée afin de garder la chaleur dans cette pièce quand le Club des Aînés se réunit. Le chauffage électrique a été remplacé par une pompe à chaleur afin de pouvoir faire des économies sur les factures EDF.





Les Lagunes

Les études des lagunes suivent leurs cours. Des études complémentaires ont été réalisées en faisant passer une caméra dans certains tronçons du réseau, notamment dans le bas de la Grande Rue. Un devis est en cours pour le traitement et l'évacuation des boues du fond de la lagune.

Dissimulation du réseau électrique

Les 2^{ème} et 3^{ème} tranches de travaux d'enfouissement du réseau électrique sont enfin terminées. Une nouvelle tranche de travaux est demandée au SIER pour la rue du Four Banal.



Aménagement autour du lavoir



L'aménagement du Lavoir commence. Début décembre, les arbres pour lesquels la Commune avait reçu une subvention dans le cadre de l'opération « vergers conservatoires » financée par le Conseil Régional ont été plantés. Et dans les jours à venir, le site va être débarrassé des quelques arbres mal en point.

D'autres travaux sont prévus dans les prochains mois : la mise en place d'une haie, elle aussi subventionnée, le long du fossé pour protéger

les arbres nouvellement plantés, une fois le busage du fond de la vallée effectué. L'aménagement du marécage en un vrai plan d'eau, interviendra plus tard, tout comme la création d'une aire de jeux, d'un barbecue et pourquoi pas d'un terrain de pétanque.

A noter que les particuliers qui en font la demande et qui plantent un minimum de 15 arbres fruitiers sur leur terrain peuvent eux aussi profiter de la subvention proposée par la Région. Les personnes intéressées peuvent venir se renseigner à la mairie.

Un Jardin du Souvenir

La création du jardin du souvenir devrait débuter courant février 2016 avec l'entreprise POT.

Kermesse de l'école

Le 4 juillet dernier se tenait la kermesse annuelle de l'Ecole de Courgis. Pour cette occasion, les enfants avaient préparé un spectacle mêlant chants et danses, le tout supervisé par les institutrices.

A l'issue du spectacle, petits et grands ont profité des jeux sur les différents stands tenus par les parents d'élèves. La buvette a tourné à plein régime car ceux qui s'en souviennent encore pourront attester que la météo de l'après-midi était plus qu'au beau fixe.



Profitant de la chaleur, le repas a eu lieu sur la place de la salle des fêtes et tous ont pu apprécier le jambon braisé préparé sur place. Cette année, un loto était organisé afin d'animer la soirée et nombreux sont ceux qui sont repartis avec un cadeau sous le bras.

Une nouvelle fois, merci aux organisateurs pour cette journée festive et conviviale.

Le 14 Juillet de la Saint Jean

Ce jour, nous nous sommes donné rendez-vous dans la cour de l'école pour remise des lampions à chacun. Et sous un soleil radieux et par une température agréable, nous avons fait le tour du village avant de rejoindre le haut du Carroué où le feu a été allumé et la musique a retenti et permis quelques pas de danse.

Puis les pompiers sont arrivés, disant qu'ils avaient été prévenus qu'il y avait le feu. Ce à quoi il leur a été répondu que oui il y avait le feu... de la Saint Jean en ce jour de fête nationale et qu'ils n'avaient pas à se servir de leur matériel.

Et la soirée a pu se poursuivre avec échanges de quelques blagues sur cette intervention malheureuse, qui n'a pas gâché une soirée toujours agréable, et plus détendue car nous nous sentions en parfaite sécurité.

Merci à tous ceux qui ont participé à ce feu de Saint-Jean désormais bien accroché aux cérémonies de la fête nationale à Courgis.



Commémorations du 11 novembre



Il y a 100 ans, la France était en plein dans la 1^{ère} Guerre Mondiale.

Comme tous les ans au 11 novembre, nous commémorons le souvenir de ces combattants, de France et d'ailleurs, morts pour défendre notre pays.

Après l'hommage rendu aux soldats par la minute de silence et le discours de M. le Maire, le rendez-vous était donné à la Salle des Fêtes pour un vin d'honneur rassemblant les habitants de Courgis.

Le Noël des enfants

Le 11 décembre 2015, l'Association des Parents d'Elèves de Courgis a organisé le Noël des Enfants.

Pour cela, une troupe de cirque est venue assurer le spectacle pour la joie des petits et aussi des plus grands. Un spectacle de Guignol suivi de numéros de magie, d'acrobatie, d'une ménagerie et de clown ont amusé l'Assemblée.



Le spectacle fini, les enfants furent très heureux de voir le Père Noël arriver pour une grande distribution de cadeaux et de chocolats.

La soirée s'est poursuivie dans une bonne ambiance générale.

Sapins et guirlandes

Suite à l'enfouissement des lignes électriques, les guirlandes électriques n'ont pas pu être posées comme d'habitude.

Pour les remplacer, nous avons dispersé une trentaine de sapins avec quelques décorations dans le village que vous pouviez compléter à loisir.



Calendrier des manifestations à venir

Les vœux du Maire le 08 janvier 2016 à 19h00

La Galette du Club des Aînés le Jeudi 14 janvier 2016

La Saint Vincent de Bourgogne à Irancy le 31 janvier 2016

SAINT VINCENT DE COURGIS

Samedi 6 février 2016

15h30 Vin chaud à l'église

16h00 Messe

Vin d'honneur offert par Annie Race

Chez Eugénie Race

Rendez-vs à 19h00 pour l'apéro à la salle des fêtes

Repas 32,00 € servi pour 20h00

Cocktail de crevettes et sa sauce cocktail

Feuilleté d'andouillette

Trou Bourguignon

Pavé de mignon de porc

Plateau de 3 fromages régionaux et sa salade

Assortiment de desserts

Café

« Penser à la cuillère et le bol pour la soupe à l'oignon »

Inscriptions auprès de Annie Race, Catherine Dupré,

Stéphane Grossot

Jusqu'au Vendredi 29 janvier 2016

Le Repas des Aînés date à préciser

Informations diverses



Délégation départementale de l'Yonne
Service santé environnement
Tel : 0820 208 520

L'origine de l'eau



Votre commune est alimentée en eau potable par la commune de CHABLIS.

LE CONTRÔLE SANITAIRE

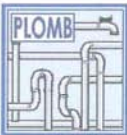


Le contrôle sanitaire réglementaire des eaux d'alimentation est exercé par l'Agence Régionale de Santé par convention avec le Préfet. Les prélèvements sont effectués sur les captages, les stations de traitement et en distribution.

INDICATIONS POUR VOTRE CONSOMMATION



La teneur en fluor étant inférieure à 0,5 milligramme par litre, un apport en fluor est recommandé pour la prévention de la carie dentaire. Demandez conseil à votre médecin traitant ou à votre dentiste.



Lorsque l'eau a séjourné plusieurs heures dans les canalisations ou quelques jours, laissez couler l'eau avant de la consommer.



Si vous possédez un adoucisseur, assurez-vous qu'il n'alimente que le réseau d'eau chaude. Faites le entretenir régulièrement.

Les résultats analytiques détaillés peuvent être consultés à la mairie de votre commune.

Pour plus de renseignements

Voir coordonnées sur la facture

QUELLE EAU BUVEZ-VOUS ?

Réseau de : COURGIS
Exploité par : MAIRIE COURGIS

RÉSULTATS D'ANALYSES 2014

BACTÉRIOLOGIE

Recherche de bactéries dont la présence dans l'eau révèle une contamination survenue soit au niveau de la ressource, soit en cours de transport.

très bonne qualité

DURETÉ (ou TH)

Elle représente la quantité de calcium et de magnésium présente dans l'eau qui est liée à la nature géologique des sols, elle est sans incidence pour la santé.

La dureté s'élève à 27 degrés français.
Il s'agit d'une eau dure

PESTICIDES

Substances chimiques utilisées pour protéger les récoltes ou pour désherber. La teneur ne doit pas excéder 0,1 µg/l pour chaque molécule.

Maxi mesuré : <0,03 µg/l bonne qualité

NITRATES

L'excès de Nitrates dans les eaux est le plus souvent lié à la fertilisation des cultures ou à l'épandage d'effluents d'élevage. La teneur à ne pas dépasser est fixée à 50 mg/l

La teneur moyenne s'élève à 40 mg/l (max : 45 mg/l)

pH

Si le pH est supérieur à 7 et la dureté élevée l'eau peut entartner les canalisations. Si le pH est inférieur à 7 l'eau favorise la dissolution des métaux des canalisations et robinets.

Le pH est en moyenne de : 7,65

INFORMATION COMPLÉMENTAIRE

Il est conseillé de ne pas consommer une eau trouble.

CONCLUSIONS

Bactériologie : très bonne qualité.

Physico-chimie : conforme pour l'ensemble des paramètres mesurés.



L'eau et l'assainissement

L'accès au réseau d'eau du Moulin est autorisé pendant les vendanges. Il a été constaté que le nettoyage d'une machine à vendanger a été effectué juste au-dessus de la source, ce qui est vraiment désolant alors que le Conseil Municipal se débat pour réhabiliter la source et avoir accès à notre eau potable.

Chaque année vous recevez deux factures pour régler l'eau et l'assainissement. Une erreur de plume s'est glissée lors de la confection du rôle d'eau du 1er semestre ; elle a été réparée dès qu'elle a été décelée. Veuillez-nous en excuser.

Réunion annuelle avec le Père Jean-Marie Rigollet et le Pasteur de l'Eglise Protestante Unie

C'est le samedi 28 Novembre dernier que le Père Jean-Marie Rigollet, prêtre de notre paroisse, avait convoqué les représentants communaux pour faire le point des différents travaux des églises.

A la salle des fêtes de Saint-Cyr les colons, nous nous sommes donc retrouvés et après un point des différentes communes sur les travaux en cours dans les églises, le prêtre nous a présenté le Pasteur de l'Eglise Protestante Unie, en nous précisant qu'il avait toute latitude pour présider des cérémonies religieuses protestantes dans les églises de la paroisse. Si une personne souhaite organiser une telle cérémonie à Courgis, il lui suffit de se rendre à la mairie pour consulter la carte de ce Pasteur et prendre contact avec lui. Cela peut être un mariage, des obsèques, un baptême selon le rite protestant, il n'y a aucune restriction.

Cette réunion fort sympathique s'est terminée par un excellent repas préparé au dire de Jean-Marie Rigollet « par le Saint Esprit » qui avait fort bien travaillé. Nous nous sommes quittés en nous donnant rendez-vous à la prochaine convocation, en souhaitant retrouver le Saint Esprit à l'occasion.



TAP

Depuis la rentrée scolaire, les activités périscolaires de nos chères têtes blondes ont été réorganisées. Désormais, les T.A.P. sont le lundi et le jeudi de 15h30 à 16h30 et le mercredi de 09h00 à 10h00.

Le lundi, Mme KERMAREC intervient pour leur faire découvrir la musique. Le mercredi, les enfants ont droit au multisport avec M FARAMA. Le jeudi, un atelier peinture est organisé par Mme GRILLOT pour leur faire découvrir différentes œuvres ou faire eux-mêmes de la peinture pour devenir eux-mêmes peut-être des artistes.

Etat civil

Mariage

Le 11 juillet 2015 se sont mariés Adeline DELAGNEAU et Frédéric LABAT

Naissances

Le 06 juillet 2015 est né Pierre BANCILLON fils de Myriam et Vianney BANCILLON

Horaires de la Mairie

Mardi : 7h30 à 11h30

Jeudi : 7h30 à 11h30 et 13h00 à 16h00

Téléphone : 03 86 41 45 49

Mail : mairie-courgis@wanadoo.fr

Horaires de la Déchèterie

	Chablis	Maligny
Lundi-Mardi	13h30-17h00	08h30-12h00
Mercredi – Jeudi	08h30-12h00	13h30-17h00
Vendredi - Samedi	08h30-12h00 et 13h30-17h00	

Nouveau à Courgis



Bienvenue dans un univers dédié à la détente, au bien-être...

Beauté Bien-être c'est un institut à l'ambiance chaleureuse offrant un accueil et des soins personnalisés comme épilations, soins visages, soins corps, modelages, spa ...

Vous pouvez également offrir des bons cadeaux.

C'est avec plaisir que je vous recevrais au

11, rue Jeannette Rousseau 89800 Courgis

*Pour prendre rendez-vous, contactez-moi au
06.16.63.36.67*

Céline Dufour

Consentement pour l'union

Les élus membres du conseil communautaire Entre Cure et Yonne ont approuvé, lundi, la fusion avec le Pays chablisien proposée par le préfet de l'Yonne.

Le conseil communautaire Entre Cure et Yonne s'est réuni lundi, dans la salle du conseil de la mairie de Vermenton.

Un gros dossier figurait à l'ordre du jour : celui de la réforme territoriale. Il s'agissait de se prononcer sur le schéma directeur de coopération intercommunale (SDCI) élaboré par le préfet de l'Yonne, qui prévoit la fusion de la communauté de communes Entre Cure et Yonne et de sa voisine du Pays chablisien.

Inquiets du sort d'Arcy-sur-Cure

Les échanges ont été fructueux et, après un dernier tour de table, le prési-



DÉBATS. Dominique Charlot, président de la CCEY, a conduit les débats, lundi, à Vermenton.

dent Dominique Charlot a soumis ce projet au vote. La fusion avec le Pays chablisien est acceptée, avec seulement une opposition et deux abstentions.

Un long débat a porté sur l'opportunité de for-

muler le vœu qu'Arcy-sur-Cure soit intégrée dans cette fusion, alors que le projet de SDCI prévoit son rattachement à l'Avallonnais. Le tour de table a dégagé seulement deux oppositions et trois

abstentions, après que la majorité des conseillers a indiqué vouloir suivre l'avis du conseil municipal d'Arcy-sur-Cure, qui doit être réuni le 11 décembre.

Au chapitre de la réforme territoriale, la communauté de communes a également validé la transmission à terme de la compétence Gemapi (Gestion de l'eau, des milieux aquatiques et prévention des inondations) au Syndicat mixte du Parc naturel du Morvan, qui sera ainsi fort de 118 communes.

Maison de santé. Un nouveau bail sera signé après quelques amendements. Mandat est donné à Dominique Charlot le signer début janvier.

Crèche. Le conseil approuve à l'unanimité le transfert du matériel et des fonds de l'ancienne crèche à la crèche Les Sucres d'orge. ■

Da. G.

Les élus disent oui à la fusion

À l'issue d'un long débat, les délégués communautaires du Pays chablisien ont approuvé la fusion avec la communauté Entre Cure et Yonne au 1^{er} janvier 2017.

Avec 28 pour, 6 abstentions, 6 contre, Les délégués communautaires du Pays chablisien se sont prononcés en faveur du nouveau schéma départemental de coopération, jeudi soir à Beine. Ainsi, le Pays chablisien et la communauté de communes Entre Cure et Yonne pourraient fusionner au 1^{er} janvier 2017.

Ce vote est intervenu à la suite d'un long débat durant lequel plusieurs maires ont jugé que cette fusion était prématurée, à l'image d'Olivier Farama (Lichères-près-Aigremont), Alain Dupré (Courgis) ou encore Charles Berthollet (Rouvray) qui déclarait que ces regroupements successifs ne généraient pas d'économie d'échelle



SÉANCE. Les élus devaient se prononcer sur le futur schéma départemental de coopération intercommunal.

et se traduisaient par plus d'impôts.

De leur côté, les partisans du oui ont mis en avant les atouts de cet élargissement : « Auxerre, vous ne vouliez pas, Tonnerre, vous ne vouliez pas non plus. Là, avec Entre Cure et Yonne, l'association n'est pas contre nature », a insisté le président Patrick Gendraud. Un avis partagé par Gérard Arnouts, de Malienv.

« C'est nous qui avons demandé de créer cet arc rural autour d'Auxerre même si je pense qu'il nous faudrait un délai supplémentaire pour fusionner. »

25 + 15 = 40

Le président Patrick Gendraud avait précisé avant le vote que des rencontres constructives entre les bureaux des deux collectivités avaient déjà

eu lieu et qu'il y avait une réelle volonté des dirigeants des deux communautés de travailler ensemble. Si cette fusion est effective au 1^{er} janvier 2017, la nouvelle entité pourrait compter 40 communes. 25 issues du Pays chablisien et 15 communes d'Entre Cure et Yonne.

Cependant, outre l'incertitude liée au sort d'Arcy-sur-Cure (notre édition du 3 décembre), Carisey (Pays chablisien) a demandé à quitter la communauté pour rejoindre celle du Florentinois, a expliqué son maire Raymond Depuydt. Patrick Gendraud a déclaré que le Pays chablisien ne s'opposerait pas à ce départ.

Eau potable. Les élus ont voté une délibération d'intention sur la prise de compétence production d'eau potable. Les communautés devront adopter cette compétence obligatoire en 2020. ■

Fr. B.

ANIMAUX ■ La stérilisation des chats sans abri évite leur prolifération

Avoir un animal, c'est être responsable

Les animaux pris en charge par Chatipi sont arrivés à la suite à la négligence de leur maître.

Adopter un chat ne peut se faire sans avoir réellement réfléchi aux responsabilités morale et financière que cette décision implique.

Accueillir un chat, c'est prendre en charge un animal auprès duquel on s'engage pendant une quinzaine d'années.

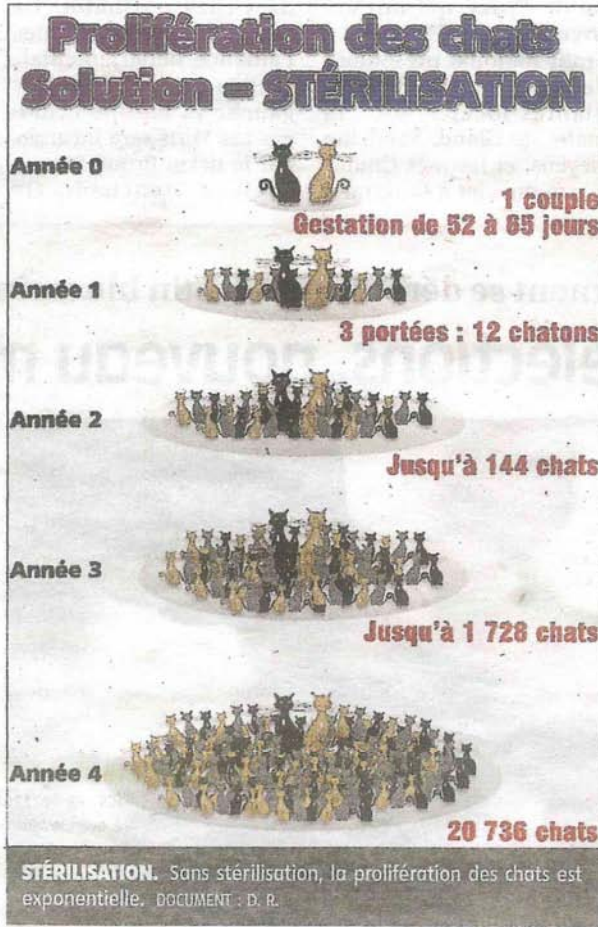
Il faudra le nourrir, le loger, le soigner... Trop de chats sont abandonnés. On estime à plus de 10 millions le nombre de ces compagnons sans abri.

Ils peuvent propager des maladies

Les chats abandonnés et sans soins ne sont pas stérilisés, et peuvent donc se reproduire, laissant à nouveau d'autres chatons dans les rues.

Ils peuvent aussi se battre et être gravement blessés, ou encore propager des maladies à leurs congénères.

Le projet Chatipi a aussi pour objectif de sensibiliser à cette situation.



ser à cette situation. Selon les associations de protection des animaux, prendre

soin d'un chat, c'est aussi éviter leur prolifération via la stérilisation. ■

LA ZOOTHÉRAPIE

Il s'agit d'une voie de la médecine qui utilise la relation entre un animal et une personne. Un animal aide à gérer les soucis, le handicap et parfois même à supporter des soins lourds.

Cette médecine a été découverte après la Première Guerre mondiale, lorsque certains soldats ont vaincu leur stress grâce à la présence de chiens.

Des animaux tels que le chien, le chat, le cheval, le lapin et même le dauphin ont participé à la rémission de patients qui se sentaient seuls, enfermés dans leur maladie.

À Ancy, les résidents de l'Ehpad sont heureux de la présence de ces chats. C'est un bel échange entre humains et animaux. Chatipi offre un lieu de bien-être non seulement pour les chats, mais aussi pour les personnes âgées.

Dans cet univers, elles tissent des relations, renouent avec la tendresse et le jeu, essentiels à leur équilibre, comme à celui des chats.

Sudoku

Moyen

			4		9			
		7		3		5		
9			5		7			2
3	8			9			1	5
		5	3		8	9		
7	2			5			3	6
4			2		3			7
		1		6		2		
			9		1			

Elevé

6	1						3	2
			6	4	9			
	4			1			6	
		6				2		
4		1		7		8		5
		8				6		
	6			8			4	
			7	3	5			
3	9						8	1

Cartes postales

Avant



Maintenant



POUR LES PROCHAINS JOURNAUX, N'HÉSITEZ-PAS !

Si vous avez différents sujets sur la vie du village dont vous voudriez informer les habitants de Courgis n'hésitez pas à contacter la Mairie afin de les faire paraître dans les prochains journaux.

Merci à Alain Bradu pour ces photos.

Nous vous souhaitons une bonne année 2016 et nous espérons que vous avez passé un bon moment en lisant ce journal. Rendez-vous à la prochaine édition.

Éric BAILLY, Bernadette CHANCEL, Renaud HEIMBOURGER, Kristof LE ROUX et Annie RACE